

Suis-je ce que j'ai conscience d'être ?

Introduction

La conscience peut se définir comme une présence à soi et au monde. L'être doué de conscience accède au statut de sujet dans la mesure où il se représente son propre être (il est capable d'ipséité) et où il répond de cet être (il est capable de responsabilité). Dès lors, la conscience serait cette transparence à soi-même qui fonde l'imputation de responsabilité. J'ai conscience d'être qui je suis, et j'assume en conséquence les pensées et les actes qui procèdent de mon moi. Toutefois, plusieurs problèmes se posent: d'une part, la conscience de soi est-elle absolue et sans limite ? D'autre part, si des obstacles opacifient le rapport du sujet à lui-même, comment les dépasser ? Enfin, on peut se demander si l'identité personnelle peut vraiment faire l'objet d'une connaissance objective et définitive: prend-on conscience de soi de la même manière qu'on connaît un objet hors de soi ?

Dans un premier temps, on montrera que la conscience de soi, constituée par l'introspection, est toutefois limitée d'une part par l'ignorance comme défaut de raison, d'autre part par l'hypothèse de l'inconscient psychique. Dans un deuxième temps, on présentera des stratégies permettant de clarifier le rapport du sujet à lui-même: la connaissance rationnelle, le rapport à autrui et les oeuvres de l'action sont des médiations essentielles pour mieux prendre conscience de l'être réel que l'on est. Enfin, dans un troisième temps, on montrera que si l'effort de vérité est à la fois possible et légitime dans le rapport du sujet à lui-même, on ne peut pas penser la connaissance de soi sur le modèle de la connaissance scientifique des objets: une certaine subjectivité est ici indépassable (la neutralité est impossible) et la prise de conscience ne peut être achevée sous la forme d'un savoir stable et invariable, mais doit au contraire être itérative, le sujet humain ne cessant jamais de devenir qui il est jusqu'à la mort.